



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 19 décembre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1660 du 13 décembre 2024 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Explosions à Mont-Saint-Martin ».

Madame la Ministre,

En date du 13 décembre 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel